**L'enseignement est essentiel.
Vraiment ?**

Cela fait maintenant plus de deux ans qu’à chaque occasion, et notamment à l’issue des Comités de concertation (CODECO) relatifs à l’évolution de la crise sanitaire, les personnalités politiques, tous partis confondus, nous répètent avec insistance que l’enseignement est un secteur essentiel.

Nous n’avons pas attendu la crise sanitaire pour le savoir.

Non seulement, ce secteur est essentiel mais c’est un secteur dans lequel il faut investir car c’est une richesse pour la société. Il est évident que des budgets ont été dégagés pour faire face aux impacts de la Covid-19 dans les établissements scolaires. Pour être totalement transparents et pour «rendre à César ce qui appartient à César», ce sont pas moins de 150 millions qui ont été injectés dans l’enseignement obligatoire, un peu plus de 9 millions dans l’enseignement supérieur et 5 millions dans l’enseignement de Promotion sociale, tout cela s’inscrivant dans un contexte budgétaire déficitaire pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Montant de l’ardoise : un milliard d’euros.

N’omettons pas le financement des différents chantiers du Pacte pour un enseignement d’excellence dont le montant atteindra 278 millions d'euros en 2022.

C’est dans ce contexte que se tiennent les négociations relatives au futur accord sectoriel. Déjà loin d’être évident en «temps normal», l’exercice devient périlleux en temps de crise. Rappelons que le décret impose au Gouvernement de procéder à ces négociations avec les partenaires sociaux (employeurs et organisations syndicales) tous les deux ans. Pour la première fois, le Gouvernement propose de conclure un accord portant sur quatre années. La mesure exceptionnelle tient non seulement du contexte décrit plus haut mais également de la difficulté de mettre les différentes mesures en place dans un délai de deux ans.

Au-delà du délai, le Gouvernement dégage une enveloppe budgétaire d’un montant de 32 millions d’euros à l’horizon 2024.

Parmi les mesures coûtantes, le Gouvernement propose d’augmenter la partie fixe de la prime de fin d’année sur les années 2022, 2023 et 2024, la mise en place d’une étude visant à objectiver le temps de travail des personnels de l’enseignement, le soutien aux directions du fondamental, ainsi qu’une prime forfaitaire «numérique» pour les directeurs des établissements de Promotion sociale et les membres du personnel de l’enseignement supérieur, la partie qualitative (mesures non coûtantes) devant encore faire l’objet d’une présentation.

C’est dire si nous sommes loin des revendications du cahier déposé par le front commun et qui était axé sur la lutte contre la pénurie.

A cela, s’ajoute le ras-le-bol généralisé des personnels de l’enseignement qui sont constamment sous pression : les conditions de travail de plus en plus compliquées et exacerbées par la crise sanitaire se dégradent ; les propos méprisants de certains Politiques à l’égard des personnels choquent ; les réformes à la hussarde -sans qu’on en perçoive la cohérence systémique- perturbent,... L’adhésion indispensable est compromise !!! Il est temps de réagir si l’on veut rendre son caractère essentiel à l’école.

Les Politiques ont assez parlé. Ils doivent maintenant joindre les actes à la parole.

**Le front commun syndical de l’enseignement élargi aux personnels administratif, ouvrier et universitaire, passe à l’action. Le jeudi 10 février prochain sera une journée de grève dans l’enseignement. Nous organisons une concentration devant le siège du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Une affiche est encartée au centre de ce numéro. Des arrêts de travail de sensibilisation sont programmés dans les écoles dès le début du mois de février.**

**C’est l’occasion ou jamais de manifester votre mécontentement.**

Les modalités pratiques seront communiquées en temps utiles par nos mandataires locaux. Nous vous invitons à vous associer largement à cette action.

º Roland Lahaye